

REPONSE A LA QUESTION ECRITE INTITULEE « BILAN A MI LEGISLATURE » (N° 1297) (LE CENTRE

Séance du 25 septembre 2025

Point n° 5

En préambule, le Conseil municipal informe le Conseil de ville que le bilan de mi-législature sera transmis à la séance du 25 septembre 2025.

1. Quel bilan global dresse le conseil municipal sur l'état d'avancement du plan de législature après 2 ans et demi ?

Le bilan, à mi-parcours, peut être considéré comme positif. De nombreux objectifs définis dans le plan de législature ont déjà trouvé des concrétisations, notamment grâce à des investissements publics et privés conséquents. Cette dynamique témoigne de la volonté partagée de renforcer l'attractivité et la qualité de vie à Porrentruy.

2. Au regard de la feuille de route initiale, quels sont les thèmes ou ambitions qui dépassent les attentes du conseil municipal ?

Certains projets d'aménagements et de modernisation des infrastructures ont avancé plus rapidement que prévu, avec un effet déjà perceptible sur le cadre de vie et l'image de la ville. La mobilisation conjointe des partenaires publics et privés a permis d'accélérer certains dossiers et de dépasser les attentes initiales.

3. Au regard de la feuille de route initiale, quels sont les thèmes ou ambitions qui seraient potentiellement en retard, respectivement qui mériteront une attention particulière en deuxième partie de législature ?

Le grand défi pour la suite concernera la poursuite et la coordination des investissements publics et privés, afin de garantir un développement harmonieux et durable. Une attention particulière devra être portée à la mobilité, à l'offre de logements et à la cohésion sociale, afin que ces efforts conjoints profitent pleinement à l'ensemble de la population.

1^{er} septembre 2025

Le Conseil municipal